



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 170 du 1^{er} mars 2024

BASSMS

Conférence salariale 2024 : L'État rappelle les partenaires sociaux à leurs responsabilités

Lors de la conférence salariale qui s'est tenue ce jeudi 28 février 2024, la DGCS a indiqué qu'elle ne rendra pas un avis favorable quant à l'agrément de la recommandation patronale d'AXESS sur les salaires. Les raisons ? L'absence d'objectif de convergence dans les mesures salariales, l'exclusion de fait de plus de 200 000 salariés qui sont hors convention collective, ainsi que le déficit de dialogue social que la recommandation consacre.

Par cette position, l'État renvoie les partenaires sociaux à leurs propres responsabilités. La CFDT Santé-Sociaux avait pris les siennes en signant l'accord de méthode de septembre 2023. L'opposition majoritaire des autres organisations syndicales et l'entêtement par la suite des employeurs privent donc d'augmentation les salariés de la BASSMS pour 2023.

La DGCS a réaffirmé l'objectif d'amélioration de l'attractivité du secteur et que seule une convention collective unique et étendue (CCUE) permettra d'y parvenir. Pour cela, les financements pour 2024, à hauteur de 700 millions d'euros, restent conditionnés à des avancées significatives sur une CCUE et à la conclusion rapide d'un accord sur les classifications et les rémunérations.

Cette position confirme à nouveau les engagements pris par l'État à travers l'accord Laforcade signé par la CFDT Santé-Sociaux en 2021. Elle s'inscrit donc pleinement dans cette espace de négociation et formulera de nouvelles propositions en ce sens car **il faut agir vite au cours de l'année pour l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des salariés de cette branche qui attendent depuis bien trop longtemps.**